

Communiqué de presse

Votation du 26 avril : l'UPCF soutient la loi sur l'assainissement des finances cantonales (LAFE)

Fribourg, le 10 avril 2026

À l'approche de la votation populaire du 26 avril au sujet de la loi sur l'assainissement des finances de l'État (LAFE), l'Union Patronale du Canton de Fribourg (UPCF) et son organe politique, la Chambre patronale, réitèrent leur appel à accepter ce projet de loi, contre lequel les syndicats et les partis de gauche ont lancé un référendum.

Pour l'association patronale, l'enjeu dépasse la seule question budgétaire : des finances publiques saines constituent un facteur important pour l'économie cantonale.

Un enjeu de prévisibilité pour les entreprises

Les entreprises ont besoin d'un environnement économique stable et prévisible pour investir, créer des emplois et planifier leur développement.

Or les perspectives financières du canton se sont nettement détériorées ces dernières années: des déficits sont attendus pour la période 2026–2028, tandis que les dépenses augmentent plus rapidement que les recettes publiques.

Le programme d'assainissement des finances de l'État (PAFE), dont la LAFE constitue l'un des fondements législatifs, vise à corriger cette trajectoire et à améliorer les finances cantonales d'un total de 405 millions de francs au cours des trois prochaines années.

Éviter des conséquences fiscales

Pour l'UPCF, l'une des questions centrales concerne également l'évolution future des impôts et des charges publiques.

Sans mesures d'assainissement suffisantes, des hausses d'impôts ou des réductions de prestations pourraient intervenir dès 2027, afin de respecter l'exigence d'équilibre budgétaire inscrite dans la Constitution cantonale.

Une question de responsabilité financière

Selon l'UPCF, l'assainissement progressif des finances cantonales constitue une approche pragmatique permettant d'éviter, à l'avenir, des mesures plus drastiques ainsi qu'une pression fiscale supplémentaire qui, dans le contexte économique actuel, pourrait nuire à la compétitivité du canton.

L'UPCF appelle dès lors les citoyennes et citoyens fribourgeois à participer à la votation du 26 avril et à accepter la LAFE.



Union Patronale du Canton de Fribourg
Freiburger Arbeitgeberverband

Contacts

Reto Julmy – Directeur de l'UPCF
079 647 02 47
reto.julmy@upcf.ch

Daniel Bürdel – Directeur adjoint de l'UPCF
079 262 04 70
daniel.buerdel@upcf.ch

L'Union Patronale du Canton de Fribourg (UPCF) est l'association faîtière qui représente et défend les intérêts patronaux, des PME et de l'économie en général. Elle a pour but de s'engager pour le maintien de bonnes conditions cadres permettant aux entrepreneurs de se préparer aux défis du marché en constante évolution. Jour après jour, l'UPCF est au service de plus de 8'700 membres. Actuellement, elle gère une soixantaine d'associations professionnelles, 17 secrétariats de cours interentreprises, diverses commissions d'apprentissage et siège dans 9 commissions paritaires.